

Il est bien vrai qu'un jour dans le bureau l'on me demanda ce qu'il était. Je dis que c'était un bon enfant qui avait accompagné M. Dosquet lorsqu'il est passé en Canada. — Mais cet homme est-il propre pour être théologal ? — Je fis réponse qu'il ne convenait en aucune façon, d'autant plus qu'il était tout jeune et qu'il serait fort désagréable à d'anciens chanoines de le voir passer devant eux, qu'il n'y avait que très peu de temps qu'il était prêtre, qu'il conviendrait beaucoup mieux de donner cette charge à M. Plante à qui feu M. de St-Vallier la voulait donner, que cela procurerait à M. de Falaise, pour qui M. de Maurepas s'intéressait, une place de chanoine dans le Chapitre. Tout cela ne leur a fait aucune impression. M. Dosquet l'a demandé, on lui a accordé. C'est pourquoi l'on m'a toujours caché cette nomination que je n'ai apprise qu'aujourd'hui par un de mes amis qui me l'a mandé de Versailles. Je vous avoue que ce choix me révolte infiniment. Il est disgracieux de voir passer des jeunes gens devant les anciens." Au reste, M. Vallier était un très digne ecclésiastique et il restera l'une des plus belles figures du clergé de Québec.

M. De L'Orme écrivait, la même année : " Je ne conçois pas le procédé de M. Dosquet de vouloir séparer tous les chanoines et de les engager à prendre des cures ; son but ne serait autre que de placer des gens à sa fantaisie. Il faut se tenir en garde contre ces embûches, sans quoi les Canadiens seront dans l'oubli." Il va sans dire que le grand pénitencier Hazeur fut invité des premiers à se rendre à la campagne, mais il ne crut pas devoir accepter l'invitation.

Lettre du 1<sup>er</sup> mars 1737 :

" Nous sommes encore incertains si M. l'Evêque retournera cette année en Canada ; quelquefois il dit qu'il repasse, d'autres fois qu'il ne repasse pas. Il travaille à se démettre de son abbaye de Bénévent entre les mains du roi à condition qu'on lui donnera dix mille